L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 23 AVRIL 1873. — 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, MATIN 23 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par C. E. Girardey & Co., à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Onze fermes sur le Chemin de Gentilly.

Par G. de Fériet & Co., coin Domaine et Bourbon — Appareil pour la fabrication de l'eau de Seltz.

Par Louis Stern & Bros., au No 16 de la rue Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par Placide J. Spear, au No. 15 Passage de la Bourse — Meubles.

Par S. Guinault, coin Passage de la Bourse et Bienville — Ameublement.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

MM. G. de Fériet & Co., encanteurs, ayant vendu hier jusqu'à 3 heures, en lots à la convenance des acheteurs, une portion seulement de la propriété Caffin, ils continueront aujourd'hui, à midi, au même lieu, Bourse St.-Louis, et aux mêmes conditions, la vente des lots restants. Ceux qui veulent faire de bons marchés ne doivent pas manquer d'assister à cette criée.

MM. C. E. Girardey & Cie nous prient d'annoncer que la vente de meubles qui était annoncée comme devant avoir lieu jeudi, 24 du courant, dans la maison de miss M. O. May, est indéfiniment ajournée.

Quincaillerie et Coutellerie—Voir l'annonce de D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Mercredi, 23 avril 1873.

OPÉRA. — Vingt ans après.
ACADÉMIE.—Troupe comique, Pauline Markam.
MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

L'Ère des Compromis.

Nous en avons fini avec l'ère des compromis. M. Kellogg, qui avait cherché, pendant longtemps, à faire croire qu'il serait disposé à se prêter à un compromis raisonnable, a jeté le masque. Il voulait simplement leurrer la population et la disposer peu à peu à la soumission. Son calcul a été déjoué ; il l'a compris et il déclare, maintenant, qu'il imposera son autorité par la force, même en versant le sang. La situation est, comme on le voit, nettement dessinée. Mais il est bon, avant d'en examiner les conséquences, de faire ressortir les résultats de la dernière tentative faite en faveur d'un compromis.

Il y a une quinzaine de jours, le Comité des 200 Citoyens, a, sur la proposition d'un de ses membres, nommé un comité chargé de rechercher s'il existait encore une possibilité d'effectuer un compromis qui mît fin au dualisme gouvernemental en Louisiane. Ce comité, qui était simplement un comité d'information, a présenté, lundi soir, à l'assemblée des 200 citoyens, le résultat de sa mission. Il résulte de son rapport qu'après bien des démarches et des pourparlers, les meneurs radicaux ont présenté le projet suivant comme leur ultimatum :

M. Kellogg convoquerait une session extraordinaire de la Législature et les radicaux s'engageraient à admettre à y siéger 45 représentants du parti de la fusion (sur 107) et 10 sénateurs (sur 36). Les sept sénateurs qui avaient passé de la Législature du Mechanics' Institute à celle des Odd Fellows et qui avaient été déclarés exclus par la première, ne seraient pas réadmis. L'engagement ne serait pris par les radicaux qu'après un engagement préalable des fusionistes de venir siéger.

Le comité des 200 a refusé de recommander l'adoption d'un pareil compromis et, selon nous, il a eu grandement raison. Lorsque notre affaire se débattait à Washington, il a été avancé que le président et l'avocat-général étaient favorables à un compromis qui consisterait à réorganiser la Législature avec les anciens sénateurs élus et avec tous les représentants et sénateurs élus le 4 novembre et dont l'élection était reconnue par les deux bureaux. Un pareil compromis donnait la majorité au parti de la fusion, aussi le parti de M. Kellogg n'a-t-il jamais voulu en entendre parler.

Or, quand il est notoire que le parti de la fusion a obtenu une majorité considérable pour la Chambre, on lui fait la proposition dérisoire d'admettre seulement 45 de ses représentants sur un total de 107 et on élève la prétention de maintenir l'exclusion prononcée contre 7 des anciens sénateurs sur 14 dont le terme n'était pas expiré.

C'est une véritable moquerie, et nous félicitons le comité des 200 de l'avoir ainsi compris et d'avoir refusé de se faire l'intermédiaire d'un compromis dégradant que la Législature du peuple ne pouvait manquer de rejeter avec dédain.

Dira-t-ou que, dans les circonstances où se trouve la Louisiane et avec le peu d'espoir qui nous reste de voir triompher notre cause au Congrès, un compromis, si mauvais qu'il fût, vaudrait mieux que la prolongation d'une résistance, dont les conséquences sont difficiles à prévoir ? Nous répondrons à cela que ce compromis n'offre aucun avantage quelconque pour le peuple.

Il n'est pas un homme de sens qui, instruit par l'expérience du passé, puisse ajouter la moindre foi aux promesses de réforme venant des complices de l'usurpation Kellogg. La lutte qu'a soutenue le peuple de la Louisiane jusqu'à ce jour, n'a pas eu pour objet la satisfaction de voir une minorité de ses représentants et de ses sénateurs, admise à siéger en compagnie des législateurs plus ou moins forcés de M. Kellogg et à toucher $8 par jour. Il est trop évident que cette minorité serait impuissante, non seulement à obtenir les réformes désirées, mais encore à empêcher le passage de nouvelles mesures désastreuses.

Notre assertion, à cet égard s'appuie sur quatre années d'expérience. A quoi a servi la minorité démocratique, dans les deux législatures qui, sous l'administration de M. Warmoth, ont jeté les millions en pâture à des cormorans avides pour avoir leur petite part de la curée ? Elle a lutté avec assez d'énergie d'abord ; puis, peu à peu, elle s'est lassée, découragée et elle a été entraînée dans le courant. Quelques-uns de ses membres, gagnés par la contagion de l'exemple, ont été accusés de vénalité et de corruption. Ceux qui sont restés purs ont vu leur voix étouffée, leurs protestations dédaignées.

Nous ne craignons pas d'être démenti en disant que, tout bien considéré, il eût cent fois mieux valu pour la Louisiane que la minorité démocratique se fût retirée en corps de la première législature radicale, après l'expulsion de plusieurs de ses membres, en laissant M. Warmoth seul avec ses législateurs noirs. Elle n'eût pas donné la sanction de sa présence à toutes les infamies, à toutes les monstruosités législatives qui ont été accomplies pendant quatre ans et qui pesent et pèseront encore longtemps d'un poids si lourd sur notre malheureux Etat.

Il est indubitable, pour nous, que si ce que nous disions eût été fait, la réaction qui s'est produite au bout de quatre ans, dans l'esprit de M. Warmoth et qui l'a porté à se rapprocher de l'élément conservateur, se fût produite au bout de six mois et que l'Etat eût évité les trois quarts du mal qui lui a été causé.

Les représentants et les sénateurs fusionistes commettraient donc la même faute qui a été commise, il y a quatre ans, par les démocrates, en acceptant d'aller siéger, en nombre réduit, dans l'assemblée de M. Kellogg.

La faute serait d'autant plus grande que le dernier mot de la situation n'est pas encore dit, que le Congrès n'a pas encore ratifié l'usurpation. Accepter un compromis comme celui dont nous avons indiqué plus haut les conditions, serait une reddition sans nécessité, qui enchanterait M. Kellogg puisqu'elle le débarrasserait de la dure obligation où il est, d'employer, chaque jour, la force pour maintenir son autorité et celle de ses agents. Il importe que la question se présente devant le Congrès, à sa prochaine réunion, sous l'aspect qu'elle avait lorsqu'il s'est ajourné : un peuple qui proteste contre un gouvernement qui ne peut se maintenir que par la force des baïonnettes et la menace de la mitraille.

LE DROIT DES BLANCS ET CELUI DES NOIRS.—La Cour de Circuit des Etats-Unis, présidée par le juge Wood, et siégeant à Mobile, vient d'être appelée à juger un cas soulevé par l'application de loi fédérale du 31 mai. Un nègre nommé John M. Taylor, prétendant avoir été renvoyé par son patron, M. Wm H. Gardner, pour avoir voté le bulletin radical à la dernière élection pour shérif, a poursuivi M. Gardner pour violation de la section 5 de la loi du 31 mai. Le *Mobile Register* du 22 dit que le juri, à une heure avancée de la nuit, n'avait pu se mettre d'accord sur un verdict. Nous ferons connaitre la décision.

Nous ne croyons pas qu'il y ait eu jusqu'à présent, dans l'histoire, une loi analogue à celle dont il s'agit et aussi attentatoire à la liberté individuelle. L'employé noir peut, en effet, quitter celui qui l'emploie, quand bon lui semble, sans avoir à rendre compte de ses motifs, tandis que le patron peut être, d'après cette loi, tenu de se disculper d'avoir renvoyé son employé pour des motifs politiques, et dans l'obligation difficile de combattre des témoignages qui ne peuvent guère rouler que sur des suppositions et des coïncidences. Il n'existe pas une monarchie où une pareille loi serait tolérée, mais la république modèle a le privilége d'en avoir quelques unes de ce genre.

MAGASIN DE GROCERIE (Comestibles variés) DE FAMILLE, A VENDRE A L'ENCAN—Voir l'annonce de Placide J. Spear aux avis d'encan.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donne, ce ce soir, pour le bénéfice de M. Acelly, jeune premier rôle, le grand drame de A. Dumas, *Vingt Ans Après*, qui fait suite à la *Jeunesse des Mousquetaires*. M. Acelly est un artiste zélé et consciencieux qui a fait un très rude service depuis le commencement de la saison et nous lui souhaitons une bonne recette. Il remplira le rôle de Charles Ier, M. Molina celui d'Athos, et M. Ariste celui de D'Artagnan.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe de Pauline Markham, jointe à celle de Cavanagh, continue à faire les délices des habitués de ce théâtre.

Hier encore, la salle était bien garnie et les spectateurs ont témoigné de leur satisfaction par des applaudissements souvent répétés.

— La maison D. H. Holmes, 15, rue Bourbon, et 155, rue du Canal, a reçu, par le steamer "Memphis", un grand assortiment de grenadines noires, et d'autres articles de deuil que nous recommandons à nos lectrices d'une manière toute particulière.

Les célèbres Chemises de toile, blanches et de couleur, de CHARVET, à l'encan. Voyez, dans nos colonnes d'encan, l'annonce de Placide J. Spear.

$5000 EN OR.—Cinquante cents peuvent gagner $5000 en or le 30 avril courant, au grand tirage de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane. Bureau central, pour la vente des billets, 107 rue du Canal aux magasins de Grover & Baker.

Sans nier la puissance des agents minéraux et des produits chimiques dont la science a su tirer parti pour guérir les maladies, il faut reconnaitre qu'il y a dans les plantes des propriétés que les modernes ont trop négligées. C'est en faisant des recherches sur les propriétés médicinales de certaines racines, écorces et plantes que l'on est arrivé à la composition des HOME STOMACH BITTERS, l'un des meilleurs stimulants toniques qui soit en usage.—Voir l'annonce.

MAGASIN DE GROCERIE (Comestibles variés) DE FAMILLE, A VENDRE A L'ENCAN—Voir l'annonce de Placide J. Spear, aux avis d'encan.

$5,000 EN OR.—Bureau Central pour la vente des billets de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane, 107 rue du Canal, magasins de Grover & Baker; $37,585 de lots; un lot de $5000 en or. Billets : 50 cents et donnant au porteur droit d'entrée à la Foire.

Les célèbres Chemises de toile, blanches et de couleur, de CHARVET, à l'encan. Voyez, dans nos colonnes d'encan, l'annonce de Placide J. Spear.

LE CURÉ SANTA-CRUZ. — Le fameux curé Santa-Cruz vient de répondre aux accusations dirigées contre lui, par la lettre suivante adressée au *Pensamiento español* :

Monsieur le directeur du Pensamiento español.

Province de Guipuzcoa, 7 mai 1873.

J'ai lu, dans le numéro 3,996 de votre journal, un petit article où vous daignez m'habiller bien pour les actes de justice que j'ai dû exécuter sur les instructions et les ordres formels de mes chefs.

Ledit article me traite d'une manière vile et infâme, me ravalant au-dessous des libéraux, et cela sans m'entendre, sans connaître les motifs justes, très justes que j'ai eu de fusiller l'homme et la femme dont vous parlez.

Me croyez-vous, par hasard, un tyran, un homme de sang ? Et si vous ne le croyez pas, pourquoi injurier un homme qui ne s'est mis en campagne (Dieu le sait et aussi tous ceux qui me connaissent) que pour obéir à son amour pour la sainte cause de " Dieu, la religion, le roi, la patrie et le prochain " ; un homme dont le cœur ne nourrit ni haine, ni désir de vengeance, dont l'âme souffre d'accomplir son devoir en exécutant les ordres de ses chefs.

Mais qu'ai-je besoin de poursuivre ? Etes-vous le chef à qui je dois compte de ma conduite ? Allez au théâtre, mon ami ; mangez, buvez, divertissez-vous au prix de la sueur des pauvres carlistes. Pendant ce temps, Manuel Santa Cruz, la conscience tranquille, continuera son devoir en exposant sa vie au milieu de toutes espèces de fatigues, dont aucune ne l'aura contristé autant que la façon dont vous avez osé le traiter.

Soyez sûr que je vous pardonne ; cependant, comme je dois avoir souci de ma bonne renommée, je vous prie d'insérer la présente, sitôt reçue, dans votre journal, afin que le patriarche des journaux carlistes puisse à son tour la reproduire.

Recevez, etc.

Manuel SANTA-CRUZ.

UN GENTILHOMME FOU.—Dans la matinée d'avant-hier, dit le *Figaro*, un commissionnaire en vins, très-connu dans le quartier de la Mairie, à Montmartre, où il demeurait depuis plus de quinze ans, se présenta, d'un air effaré, au restaurant Sergent, rue des Abbesses, et annonça qu'il donnait un grand dîner, auquel devaient assister le Pape, le président de la République, Garibaldi, Bismarck et don Carlos; il présenta en même temps le fantastique menu que voici :

Potage au champagne et au sucre.
Pain aux truffes.
Pommes de terre en robe de chambre et aux truffes.
Rôti de porc frais avec quinze livres de truffes.
Vins de *Marsac* (!!).

Cela fait, notre homme courut à son domicile, passage de l'Arcade, No 6, demander à sa femme l'argent dont il avait besoin pour traiter ses hôtes. Une scène s'ensuivit, et, un moment après, il était entre les mains de deux sergents de ville qui l'ont conduit à l'asile hospitalier de Sainte Anne.

Cet infortuné, devenu fou presque subitement, n'est autre que M. le marquis Gabriel de Tamahon, que des revers de fortune avaient contraint à se livrer, pour vivre, au commerce des vins. Il laisse une femme, jeune encore, et un enfant, âgé de treize ans, qui se prépare en ce moment à la première communion.

— Il existe au faubourg Saint-Germain une grande dame, la duchesse de L...., qui appartient absolument à la grande race des femmes d'esprit du siècle dernier.

Il y a quelques semaines, elle se rendait à Saint-Thomas-d'Aquin pour y entendre la messe.

Comme la duchesse se trouvait en retard et qu'elle est loin d'être maigre, c'était, sur tout le chemin, qu'elle faisait pour gagner sa chaise, un long concert de murmures.

Une vieille dame surtout se montrait plus récalcitrante que les autres, à ce point qu'elle ne put s'empêcher de dire, en la regardant :

—Quand on est si grosse, on reste chez soi !

— En ce cas, madame, lui répondit en souriant la duchesse, priez Dieu que je maigrisse, et laissez-moi passer.

FAITS DIVERS DE LA VILLE.

Messieurs J. W. Arthur et Wertsteever ont comparu, hier matin, devant le pseudo-juge Hawkins, accusés de mépris de cour, en continuant d'exercer leurs professions sans avoir payé leurs licences, en dépit des injonctions de Son Honneur.

M. Hawkins n'était probablement pas d'humeur belliqueuse hier, car il a renvoyé cette affaire à vendredi prochain.

Le pseudo-juge commence à craindre qu'il lui faudra traîner toute la Nouvelle-Orléans devant sa cour pour mépris.

Lundi, M. Voorhies, agissant comme avocat du sénateur Booth, a fait une motion pour demander que l'injonction qui pèse sur son client soit retirée; parce que :

1° L'injonction a été lancée avant que l'affaire ait été prise sérieusement en considération.

2° La loi en vertu de laquelle cette injonction a été lancée n'autorise pas le juge à lancer une injonction préliminaire.

3° La façon dont l'avocat-général a interprété la loi, met cette loi en opposition directe à l'article 4 de la Constitution fédérale, qui dit positivement que nul citoyen ne sera privé de ses droits avant d'avoir été jugé préalablement.

4° La Constitution s'oppose à l'article 110, qui envahit le domaine des droits sacrés et reconnus des citoyens.

5° Le demandeur n'a pas pris le serment requis par la loi avant de faire lancer l'injonction préliminaire.

6° Il n'y a pas eu de caution fournie pour le demandeur.

M. Voorhies a demandé que le pseudo-avocat-général Field soit requis de comparaître devant la pseudo-Cour Supérieure, pour expliquer pourquoi l'injonction ne serait pas retirée.

La compagnie de belliqueux métropolitains qui avait été envoyée par Kellogg dans la paroisse Tangipahoa est revenue sans avoir accompli aucun fait illustre digne de figurer dans notre chronique. Nous avouons franchement que la chose ne nous surprend nullement.

Ces fougueux métropolitains sont donc revenus sans avoir soumis les *rebelles* des campagnes. Ils n'ont pas osé continuer leur petite excursion et ont trouvé plus prudent de regagner sans bruit la Nlle-Orléans.

Maintenant, on nous dit que le général Emory a reçu l'ordre d'envoyer des troupes dans la paroisse Grant et dans la paroisse Ouachita, pour soutenir le marshal des Etats-Unis dans l'exercice de ses fonctions.

On dit encore que le général Emory s'attendant à ce que les bateaux à vapeur refusent de transporter ses hommes, a demandé l'autorisation de les faire saisir, en cas de résistance au décret impératif de ce traîneur de sabre.

Les rumeurs les plus contradictoires ont circulé hier ; mais il est pour ainsi dire impossible de rien savoir de positif.

Nous nous demandons quel sera le résultat définitif de toutes ces secrètes machinations de la clique radicale !

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui que commence la grande foire agricole et industrielle de l'Etat.

Cette foire contribue à étendre le commerce de l'Etat en faisant connaitre nos produits à l'étranger.

C'est donc pour chaque bon citoyen un devoir de lui prêter son concours.

Un voleur est entré hier matin, vers deux heures, dans la chambre du capitaine St-Clair Thomasson, demeurant à l'hôtel St-James, et s'est approprié une montre en or et une bourse assez bien garnie. Le fripon s'est échappé sans avoir été aperçu par aucun policier.

Un autre citoyen de la basse pègre, du nom de Joe Wallenden, est entré par escalade dans la boutique de barbier de Charlie Mutin, située près du marché Sainte-Marie, et a enlevé sans cérémonie à peu près vingt-quatre rasoirs.

Hier matin, Charlie, le propriétaire des objets volés, a eu des soupçons et a fait arrêter Joe.

Les voleurs de coton sur la Levée, continuent à exercer leur petit commerce, en dépit des arrestations.

Une jeune beauté de quarante printemps, du nom de Mary Sullivan, a été appréhendée au corps par un officier peu galant, qui déclare l'avoir surprise hier *in flagranti delicto*.

SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil municipal se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz. Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés.

M. Schneider, administrateur du département des finances, présente un rapport dans lequel il dit qu'en réponse à une notice officielle de l'administration, plusieurs communications relatives à la vente des "wharf improvement bonds", ont été ouvertes dans le salon du maire, le 16 de ce mois, et que les bons qui étaient offerts aux prix les plus réduits ont été achetés et cancelés.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances peu importantes relatives à différents règlements de comptes.

M. Brewster, administrateur du département de la police, présente une résolution pour ordonner aux différents recorders de la ville d'ouvrir leurs cours de sept heures du matin à huit heures du soir.

Après quelques débats la résolution de M. Brewster est adoptée sans opposition.

Le secrétaire lit alors une communication du président du Bureau de Santé, qui annonce qu'il a nommé le docteur E. S. Drew pour le Premier District, et le docteur Julius Clark pour le Second District, pour remplacer deux médecins démissionnaires.

La communication du président du Bureau de Santé est soumise au Conseil.

Le maire Wiltz, au nom du comité spécial des administrateurs, approuve la résolution qui alloue $2350 au docteur Anfoux, pour les soins médicaux qu'il a donnés à quarante-sept patients atteints de la petite vérole.

Le maire Wiltz, rejette, toujours au nom du comité spécial des administrateurs, la demande de M. C. W. Bootly, surintendant des écoles publiques de la ville, qui désire que le Conseil fasse des réparations qui servent à ce but.

Le secrétaire lit une communication de M. Frank Butler, agissant comme avocat de M. Patrick Irwin et de la compagnie de chemin de fer de la ville, qui menace les membres du Conseil municipal de les traduire devant la Cour dite supérieure, pour mépris, s'ils ne font pas élargir promptement la rue Poland, ainsi que l'avait décrété ce tribunal.

La communication est référée au comité spécial des administrateurs.

Le Conseil s'ajourne.

TEMPÉRATURE. — 22 avril 1873.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades.
6 A. M.	62	16
12 M.	82	27
3 P. M.	85	29
6 P. M.	80	26

MAGASIN DE GROCERIE (Comestibles variés) DE FAMILLE, A VENDRE A L'ENCAN—Voir l'annonce de Placide J. Spear aux avis d'encan.

$37,585 de lots seront distribués par l'Association de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane, le 30 avril courant. Le nombre des billets émis est limité. Pour les billets, s'adresser au bureau central, rue du Canal, No 107, magasins de Grover & Baker.

Les célèbres Chemises de toile, blanches et de couleur, de CHARVET, à l'encan. Voyez dans nos colonnes d'encan, l'annonce de Placide J. Spear.

—"A partir du mois de mai prochain, la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest va établir deux trains express comportant des voitures de toutes classes, qui feront le trajet de Paris à Brest en seize heures et *vice versâ* au lieu de dix-huit heures employées actuellement.

Les trains supplémentaires ne modifieront en rien le service des trains express et poste qui circulent aujourd'hui.

C'est une excellente mesure qui répond aux vœux de la population et du commerce brestois.

—M. Gustave Flaubert, l'auteur si connu de *Madame Bovary*, *Salammbô*, vient de terminer une comédie intitulée la *Tentation de saint Antoine*, qu'il destine à une scène de genre.

LES CHEMINS DE FER AU MEXIQUE.—Le Mexique est dans la lune de miel de ses chemins de fer, mais elle manque de charme, comme on le verra par les extraits suivants du *Trait-d'Union* :

Commençons par les chemins de fer. La principale voie, celle de Mexico à Veracruz, continue à fonctionner tant bien que mal, et sauf un accident qui s'est produit dernièrement et dans lequel on a eu à déplorer la mort d'un chauffeur et les blessures plus ou moins graves de quelques autres employés, le service se fait assez régulièrement.

Toutefois, les passagers peuvent être satisfaits du plus ou moins de sécurité et du plus ou moins d'exactitude dans les voyages, il n'en est pas de même des commerçants qui sont loin, eux, de trouver dans l'établissement de la nouvelle ligne les avantages qu'ils étaient en droit d'espérer. Il est certain que la compagnie ne possède pas le matériel roulant nécessaire, et les négociants attendent en vain pendant vingt, vingt-cinq jours, un mois même, leurs marchandises qui sont accumulées dans la gare de Veracruz, mal abritées et exposées à toutes les intempéries. Beaucoup d'entre eux se voient obligés de faire transporter leurs marchandises à Mexico, à dos de mules, et ceux-là ne sont pas les moins avisés.

Nous voulons bien croire que cet état de choses n'est que passager et que la compagnie a déjà pris toutes les mesures nécessaires pour compléter son matériel et remédier ainsi à un mal très préjudiciable au commerce.

On a depuis longtemps commencé les travaux de la nouvelle ligne de chemin de fer entre Mexico, Toluca et Cuautitlan. On nous assure que le 5 mai prochain, on inaugurera la portion de voie comprise entre Mexico et Atzcapotzalco, distant de la capitale d'environ quatre lieues. Ce service sera fait provisoirement par traction animale.

LES VOLONTAIRES D'UN AN EN FRANCE.—On a annoncé que le général Bourbaki, commandant la division militaire de Lyon, avait passé une revue des volontaires d'un an en garnison dans cette ville.—Entre autres incidents qui ont marqué cette revue pendant laquelle le général s'est entretenu familièrement avec ces jeunes gens, nous citerons les deux suivants rapportés par la *France républicaine* :

Un autre volontaire s'est plaint assez ingénûment de mal dormir la nuit. "C'est qu'on ne vous fait pas assez travailler," a répliqué péremptoirement le général, qui a couché un peu partout, dans les sables du Sahara, dans les boues de la Crimée, ou dans les neiges du Jura.

Le général a complètement réhabilité les lunettes. Il a fait des compliments à un jeune volontaire, qui n'avait pas prétexté de sa myopie pour s'exonérer de ses devoirs militaires et qui portait bravement cet appendice assez peu bourgeois. Le général l'a félicité d'avoir su se mettre au-dessus de certains préjugés. Ainsi donc, messieurs les militaires myopes, les lunettes n'ont rien de contraire au noble service des armes. C'est le général Bourbaki qui le dit, et l'on sait qu'en fait d'yeux, le général *n'y a pas froid*.

S'adressant enfin au capitaine d'une de ces compagnies, le général lui a exprimé sa satisfaction de la bonne tenue de ses soldats. Il a complimenté cet officier sur la manière intelligente dont il traitait les jeunes volontaires.

— Continuez, a dit le général ; parlez avec eux ; donnez-leur toutes les explications qu'ils désireront ; frayez avec eux.

Quant à la discipline, qui est, comme l'argent, le nerf de la guerre, le général l'a formulée en cet axiome énergique :

—" Pour les bons, être meilleurs qu'eux ; pour les mauvais, être dix fois pires."

—On écrit de Berlin à la *Gazette de Cologne* :

Vendredi dernier l'empereur Guillaume s'est rendu avec une suite très nombreuse à Potsdam pour assister à l'exercice de quatre compagnies du 1er régiment à pied de la garde. Une des compagnies a fait l'exercice pour la première fois avec le fusil Mauser, en présence du chef suprême de l'armée. En trente secondes, le commandant de la compagnie fit faire sept salves ; ce nombre pourrait être au besoin doublé. Les représentants militaires de l'ambassade française faisaient partie de la suite de l'empereur.

Une nouvelle arme est un événement, de nos jours ; par conséquent, cette journée de vendredi où notre nouvelle arme a été essayée pour la première fois sur une assez vaste échelle, a une importance non-seulement militaire, mais encore politique.

—D'après les documents officiels publiés par les revues scientifiques anglaises et américaines, on aurait remarqué que les cargaisons de sucre avaient une puissance de destruction excessivement dangereuse pour les coques des bâtiments en fer.

D'après des épreuves toutes récentes, l'amirauté anglaise aurait ordonné des expériences, afin de résoudre une question aussi épineuse qui avait été, dit-on, soulevée et propagée par les constructeurs de navires en bois.

Il s'agit maintenant de savoir si le sucre a effectivement une action corrosive sur le fer, on sait à quoi s'en tenir sur l'effet de l'eau salée, mais, quant au sucre, on ne s'en était jamais douté.

—L'exécution du contrat qui lie Mme Adelina Patti à son beau-frère, M. Strakoch, pour une grande tournée en Amérique, est reculée jusqu'à l'année prochaine, et peut-être jusqu'en 1875. C'est Mme Nilsson qui voyagera cette année avec M. Straskoch aux Etats-Unis.

—Le *Figaro* a été victime d'un poisson d'avril.

Il a été le premier à publier, hier, une lettre de M. Alexandre Dumas fils, remerciant le conseil municipal d'avoir donné le nom de son père à une rue du XXe arrondissement.

M. Alexandre Dumas fils vient de lui adresser la lettre suivante :

Monsieur,

Vous publiez une lettre de moi au président du conseil municipal de Paris, qui n'est pas de moi. Je n'ai jamais eu l'occasion ni l'honneur de remercier le conseil municipal.

Agréez, etc.

A. DUMAS.

Voici la lettre supposée :

Monsieur,

Le conseil municipal vient d'attacher le nom de mon regretté père à une voie publique du 20e arrondissement.

Je suis profondément touché de cette marque inappréciable de sympathie, décernée à celui qui fut à la fois un génie pittoresque et fécond, et un homme de cœur.

Je vous remercie, monsieur, et pour lui et pour ceux qui lui survivent, le désespoir au cœur et les larmes aux yeux ;

Et vous prie de vouloir bien transmettre à vos collègues l'expression de ma très vive gratitude et de mes sentiments distingués.

Signé : A. DUMAS.

—Lisfranc, dont le conseil municipal de Paris propose d'appliquer le nom à la désignation de la rue actuelle de Marie-Louise, fut un des chirurgiens les plus connus de Paris depuis 1820 jusqu'en 1850. C'est une des figures les plus singulières que la science médicale, si féconde en types curieux, ait produites. Au physique un colosse : six pieds de haut, une carrure d'hercule, une voix retentissante. La tournure était épaisse ; les gestes étaient d'un tambour-major, le langage d'une liberté sans égale. Sous ces dehors, la madrerie d'un Normand et un sens extrême de sa réputation.

Sa rapacité était extrême, dit le *Français*, et il faisait ses malades avec une véritable férocité. Voici une anecdote peu connue sur son compte, et qui le peint tout entier.

Un jour il se présente pour toucher ses honoraires chez une dame dont il avait guéri le plus jeune enfant d'une luxation au bras. La jeune femme, dont le mari était l'un des plus riches banquiers de Paris, avait fait largement les choses, et pour ajouter le charme d'un souvenir aux honoraires du chirurgien, elle avait brodé un délicieux étui de ses propres mains et y avait enfermé un certain nombre de billets de banque.

Lisfranc est introduit.

—Docteur, lui dit la dame, permettez-moi de vous offrir, en reconnaissance des soins que vous avez prodigués à mon fils, ce portefeuille que j'ai brodé de mes mains. Qu'il soit pour vous une récompense et un souvenir.

Lisfranc ne comprit pas ce langage.

—Madame, répondit-il, c'est avec plaisir que j'accepterais votre cadeau, mais la vie a de telles exigences que le médecin, pas plus que le client, ne vit d'amour et d'eau fraîche.

La phrase était stupide, et on l'analysant bien on eût pu la trouver inconvenante.

Lisfranc n'y apportait pas cette intention, mais le madrigal lui était inconnu.

La jeune mère comprit parfaitement la réponse, mais elle voulut tourmenter le maladroit et continua :

—Docteur, je n'ai pas eu l'honneur de vous comprendre, veuillez expliquer votre pensée.

—Hé, madame ! elle est bien simple. Je ne guéris pas les malades pour collectionner les souvenirs, mais pour amasser des revenus.

—Parfaitement, monsieur, à combien taxez-vous vos bons offices ?

—A deux mille francs.

La jeune dame ouvre, sans mot dire, l'étui brodé, en retire cinq billets de mille francs qu'elle y avait glissés d'avance, en prend deux, et, les mettant dans la main du docteur, elle lui dit : "Je n'y ajoute pas le souvenir, assurée que je suis que vous vous souviendrez parfaitement de moi."

Un monument aussi gros que la Grande Pyramide pourrait être construit avec les dents qui ont été gâtées par négligence. Cela ne pourra plus arriver avec le SOZODONT, qui est un préservatif certain contre la carie des dents.

Pas de rivalité possible. — Il a été démontré d'une manière satisfaisante que l'excellence de l'YEAST POWDER de DOOLEY est due à sa rigoureuse pureté chimique. Il n'entre en aucune de sa composition que des articles parfaitement inoffensifs.

Deux cuillerées à thé du YEAST POWDER de DOOLEY sont tout ce qu'il faut dans un quart de farine, pendant qu'il en faut un tiers et une moitié de plus avec les autres poudres dont se servent les boulangers. De là il ressort que la poudre à levain de Dooley est la plus économique, la plus certaine et la meilleure. A vendre chez tous les épiciers.

Pas d'excuse pour vous si vous avez l'Yeast Powder de Dooley, vous faites de mauvais biscuits, beignets, pains, gateaux, crêpes, gaufres, etc. L'Yeast Powder se vend chez tous les épiciers.

Décédé, hier, à 5 heures du matin, à l'âge de soixante ans, PIERRE PASCALIS LABARRE.

Les parents et amis des familles Labarre, Lebreton, Fortier et Bienvenu, sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence, au No 230 rue Rampart, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré, jeudi prochain, 24 avril 1873, à huit heures du matin, à l'Eglise Ste. Thérèse, rue du Camp, pour le repos de l'âme de feu WILLIAM THOMAS KEPP. Les parents et les amis de la famille sont priés d'y assister.

LICENCES et TAXES
d'ETAT et de VILLE.
Payez-les ou Faites-les Payer,
— En vous adressant chez —
Mr BRETTE,
14.... Rue St-Charles.... 14
De 7 heures du matin à 7 heures du soir.
2 mars—1m—PP

On demande à acheter
DES LIVRES DE VALEUR
DANS TOUTES LES LANGUES,
JOURNAUX ILLUSTRÉS,
GRAVURES, TABLEAUX, OBJETS D'ART, &c.
— s'adresser —
14.... Rue St.-Charles.... 14
20 av—1m

ENTREPOT DE TAPIS,
Au No. 17 de la rue de Chartres,
A. BROUSSEAU, Importateur,
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS—[illegible] anglais et américains. TOILES CIRÉES pour planchers, tables et voitures.—NATTES [illegible] STORES, Couvertures de tables et de pianos. RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham. BROCATELLES, COTELINES, [illegible] CRIN, Reps, Coutil à matelas, [illegible]
24avril—4t—PP A. BROUSSEAU.

Entrepôt de Tapis et de Toile Cirée,
ELKIN & Co.
Au No 168 de la rue du Canal
Reçoivent, et à recevoir, des NATTES DE FANTAISIE et [illegible] — Aussi des NATTES BLANCHES. CARREAUX de [illegible]. Leur fort stock de TAPIS et de TOILES CIRÉES est offert à des prix réduits.
17 avril—1m PP

Société de Bienfaisance des Boulangers de la Nouvelle-Orléans—Une réunion extraordinaire aura lieu JEUDI prochain, à sept heures, au local habituel, encoignure Poydras et Baronne. Tous les membres en général sont invités à y assister, attendu que des affaires de la plus haute importance leur seront soumises.
Par ordre de la Direction. J. BERTIN, Vice-Président.
22 avril—2t

Commercial Insurance Company. (Compagnie d'Assurances du Commerce).—Conformément à la Charte de cette Compagnie, une élection de vingt-cinq Directeurs, pour servir dans la durée de la douzième année, sera tenue aux bureaux de la Compagnie, No 31 de la rue du Camp, le LUNDI, 5 mai prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.
22 av—au 5 mai

GRENADINES NOIRES.

Reçu, par le steamer MEMPHIS, un grand assortiment de
GRENADINES NOIRES
— ET —
D'autres Articles de Deuil.
D. H. HOLMES
No. 15 RUE BOURBON,
— ET —
No. 155 RUE DU CANAL.
22 avril—4t PP

P. C. OUVELLIER, Notaire,
No 140, rue Gravier,
Annonce à ses amis et au public en général qu'il a été nommé, par Son Excellence, "COMMISSIONER" de l'Etat de New-York, ayant qualité pour certifier tous actes civils, déclarations assermentées, etc., relevant de la juridiction du dit Etat—de même pour le Massachusetts, l'Illinois, le Texas et le Mississippi, etc.
Mar—Mer&D—[illegible]

A LOUER,
LA MAISON No 27 1/2, rue de Quartier, entre Bourbon et Dauphine. Possession immédiate. S'adresser rue de l'Esplanade, No 94, ou au bureau de l'Abeille.
[illegible]avril—PP

SAISON DE PÊCHE 1873.

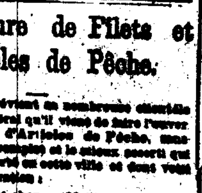

Manufacture de Filets et d'Articles de Pêche.

Le soussigné prévient sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de faire l'ouverture de son stock d'Articles de Pêche, sans contredit, le plus complet et le mieux assorti qui ait jamais été importé en cette ville et dont voici une courte énumération :
SEINES Coton et chanvre Mailles assorties de toutes grandeurs.
TRÉMAILLES de [illegible]
ÉPERVIERS Coton et Fil, 4, 5, 6 et 7 pieds.
LIGNES Soie, Fil et Coton.
CARRELETS [illegible]
CARRELETS simples.
HAMEÇONS anglais [illegible]
Il invite les marchands de la ville et ceux de la campagne à venir examiner son assortiment si varié, afin de pouvoir en apprécier le prix et la qualité, avant d'acheter ailleurs.
A. THÉZE.
— A l'Enseigne du —
" Vieux Pêcheur, "
126....... Passage de la Bourse....... 126
Entre St-Louis et Conti.
AGENT SPECIAL des célèbres Hameçons de la manufacture de R. [illegible] & Sons, Redditch (Angleterre).
[illegible]

Avis aux Dames.
JULES DELAUNAY,
230....... Rue du Canal....... 230
(Coin Basin)
Invite les dames et le public à venir visiter son grand assortiment de CHEVEUX, de sa fabrique.
Les dames seront surprises de la qualité de la marchandise et de son bas prix.

Copie et agrandissement.
C'est une branche spéciale de notre art dont nous nous occupons exclusivement. [illegible]
Le travail est toujours de premier ordre et les prix sont raisonnables.
Le public est cordialement invité à venir examiner cette galerie.
W. W. WASHBURN,
Artiste en Photographie,
au No 112 de la rue du Canal, Nlle-Orléans.
[illegible]

Machines à Vapeur Portatives de Hoadley,
En stock complet de MACHINES A COTON, A RIZ et A SUCRE.
GEO. A. [illegible]
Au No 12 de la rue de [illegible]
15 avril—1m

AVIS.

Le Dr. A. GAUTHIER, ex-chirurgien-major de la marine française, oculiste et accoucheur [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible] a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il ouvrira, pour des prescriptions, samedi prochain, 26 du courant, son cabinet, rue du Canal, 118, coin St-Charles. Son domicile particulier est rue St. Louis, 137.

Le Dr. A. GAUTHIER ne croit point utile d'énumérer ses capacités médicales, car les guérisons qu'il a faites depuis son séjour ici, ainsi que le prouvent les deux honorables témoignages qui se trouvent dans ce journal suffiront, il l'espère, pour édifier les malades. Consultations en français, anglais, espagnol et italien, de 10 h. jusqu'à 1 et de 7 à 9, le dimanche excepté.

Reconnaissance d'un Client.

Nouvelle-Orléans, 20 avril 1873.

J'ai beaucoup souffert de rhumatismes pendant [illegible]. J'ai été traité pendant six mois dans la Caroline du Nord et la Virginie, par des [illegible] de la Faculté, mais mon état empirant, j'allai à Philadelphie où je me mis entre les mains des premiers médecins de cette ville. [illegible]

[illegible] Je suivis leur avis et avant la fin [illegible]

Jo. S. BARBER,
Lock Box 10 Brenham,
Washington Co., Texas.

Hommage à un Docteur.

C'est un devoir de reconnaître un bienfait et de rendre hommage au talent. Le Dr A. Gauthier, récemment arrivé à la Nouvelle-Orléans, m'a guéri d'une affection hémorroïdale et d'une inflammation des bronches. [illegible]

[illegible]

E. J. FOLTIER,
22 avril—2t Coin de St Vincent de Paul.

Aux Mères de Famille.
MICHON & SCHWEITZER,
No. 166, Rue Royale.
Ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent de recevoir de Paris un grand assortiment d'objets pour
PREMIÈRES COMMUNIONS,
— Savoir —
CIERGES façonnés et unis.
CHAPELETS blancs, en argent, argentés.
PAROISSIENS, couvertures en ivoire, nacre, velours et velours, reliures simples, etc.
NŒUDS pour Cierges et bras.
Couronnes de Fleurs Artificielles
de bon goût.
GANTS blancs de toute espèce.
VOILES blancs.
CRAVATES blanches de toute qualité.
— Aussi —
Un grand assortiment d'objets de piété trop long à énumérer. Tous ces articles seront vendus aux plus bas prix, voulant écouler leur stock dans la saison.
IMAGES et MÉDAILLES de NOTRE DAME de LOURDES.
Nous avons établi une manufacture de [illegible]

Une offre très avantageuse.
LOUIS GRUNEWALD,
120.......RUE DU CANAL.......120
Offre 100 pianos et orgues des premières fabriques [illegible]

Workingmen's Accommodation and Savings Bank.
(Banque d'Epargnes des Ouvriers.)
DÉPARTEMENT DES ÉPARGNES,
Intérêt sur les dépôts à raison de
SIX POUR CENT L'AN,
[illegible]
CERTIFICATS DE DÉPOTS
portant intérêt aux taux suivants :
[illegible]
Heures de Bureaux.—De 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et le SAMEDI et le LUNDI, de 6 à 8 heures du soir.
Bureaux, No 9 de la rue du Camp.
6avril—1m—PP—if p am

Excellents Marchés.
Modes, Articles de fantaisie, Fleurs, artificielles, Dentelles, Broderies, Soieries, Velours, Articles en paille et Articles de blanc.
F. MEUNIER,
56....... Rue de Chartres....... 56
800 cartons de Fleurs de Paris, haute nouveauté.
50 caisses Chapeaux de Paille, pour dames et enfants.
50 cartons de Rubans, gros grains et taffetas et un grand assortiment de Dentelles, [illegible]
Au dessous des prix de New-York pour du cash.
25 mars—1m D.Ma.J.PP

Ouverture Mercredi.
Une succursale du "PELICAN EXCHANGE" sera ouverte, aux Fair Grounds, en plein champ, MERCREDI PROCHAIN, 23 du courant, à l'occasion de septième anniversaire de la FOIRE D'ETAT DE LA LOUISIANE. J'annonce à mes amis et au public qu'ils y trouveront les vins les liqueurs, les cigares qui ont fait la réputation du " Pélican " et qu'on y servira aussi du lager beer de première choix.
JOHN KUNTZMANN.
En face de l'Académie de Musique

Vente des Revenus des Marchés.
DÉPARTEMENT DU COMMERCE,
Nlle-Orléans, 21 avril 1873.
Il sera vendu, à l'enchère publique, au comptant, SAMEDI, 26 avril 1873, à midi, à l'Hôtel-de-Ville, les revenus des marchés publics pour le mois de mai 1873.
[illegible]
R. M. TURNBULL,
Administrateur du Commerce.

Fruits passés à l'Etuve, d'Alden.
Les soussignés viennent de recevoir, directement de la fabrique, à Anna, Ills.—
50 barils (de 160 livres) Pommes.
50 caisses (de 5 livres) Pommes.
Ils garantissent ce fruit [illegible]
J. L. DUNNICA & CO.,
Au No 6 de la rue Tchoupitoulas
Agents de la fabrique d'Anna, Ill.

Demande.
On demande une femme pour faire l'ouvrage d'une famille. Bons gages. S'adresser au No [illegible]

Demande.
On demande une dame, parlant l'anglais et le français, pour tenir les livres dans un magasin. S'adresser à " l'Abeille. "

MM. Saserac de Forges & Fils,
d'Angoulême (France),
Nous ayant nommés seuls agents, à la Nouvelle-Orléans pour la vente de leurs célèbres eaux-de-vie, nous sommes prêts à remplir les ordres pour importation directe, ou en vendre de nos magasins, à des prix justes.
Thos. H. HANDY & Co.
Nos 14 et 16 de la rue Royal

OCCASION MAGNIFIQUE !
VENTE A GRAND SACRIFICE
— DE —
Marchandises Importées,
Au magasin de
BRICE SEMBRE,
COIN ST. LOUIS ET ROYALE.
CHEMISES FRANÇAISES, Devant Toile, valant $60 la douzaine, à $36 la douzaine ;
CHEMISES FRANÇAISES, plus fines, valant $40 la douzaine, à $30 la douzaine ;
CHEMISES BLANCHES, tout Toile, valant $6 la douzaine, à $4 ;
CHEMISES Haute Nouveauté, Application fantaisie, $18 la douzaine ;
CHEMISES BLANCHES, pour enfants, article splendide à $12 la douzaine ;
CHEMISES COULEUR,
CHEMISES COULEUR.
Articles pour Hommes,
— Tels que —
Cols, Chaussettes, Mouchoirs, Cravates ;
CANNES et PARAPLUIES.
B. SEMBRE appelle l'attention des dames sur son stock complet de
MERCERIE, CORSETS FRANÇAIS,
FRANGES, GUIPURES,
et mille autres articles trop longs à énumérer.
Parfumerie Française garantie.
Gants de peau. Gants de soie.
GANTS DE Première Communion,
EVENTAILS riches et ordinaires
PANIERS, PANIERS.
Grande variété d'EN-TOUT-CAS, OMBRELLES, à prix excessivement réduits.
Spécialité de VOITURES pour enfants, JOUETS, POUPÉES, VÉLOCIPÈDES.
Nota.—Commandes répondues et faites sur commande.
25 janv—3maPP

Instruments de Musique.
Accordéons, concertinas, harmonicas, violons, violoncelles, guitares, banjos, flûtes, clarinettes, flageolets, fifres, instruments en cuivre et en argent allemand, tambours, tambourins, métronomes, cordes, etc.
Importation directe, vente en gros et en détail, par
LOUIS GRUNEWALD,
120.......Rue du Canal.......120
25 nov—6f—DMaSPP

Habillements ! Habillements !!
Par un Système de Coupe Economique et Nouveau, la maison
C. LAZARD & CO.,
est à même d'offrir à ses nombreux clients et au public en général, un assortiment immense et complet de
HABILLEMENTS
POUR HOMMES,
Jeunes Garçons et Enfants.
Ci-joint une liste de ses prix

Habillements Complets, laine douce, pour hommes, depuis	$4 50
Habillements, toile de fantaisie et unie, depuis	$2 50
Habillements laine douce pour jeunes gens et enfants, depuis	$2 50
500 Suits complets, en toile, pour enfants, depuis	$2 00
Pantalons casimir, haute nouveauté, pour hommes et jeunes gens depuis	$2 75
Pantalons casimir, français et anglais, de	$5 à $7 00
300 Paletots, véritable Mohair gris et rayés pour hommes, à	[illegible]
500 Paletots, alpaca noir, à	$2 25
do do pour jeunes gens, à	$2 00
Un grand assortiment de Chemises blanches et couleurs, pour hommes, jeunes garçons et enfants, depuis	75
Chemises blanches pour hommes, depuis	$1 00
do françaises de toute toile	$2 75
1500 douzaines de ces magnifiques cols en toile, dernier goût, (la douzaine)	$1 00
Un immense et complet assortiment chapeaux paille pour hommes, jeunes garçons et enfants, à des prix défiant toute concurrence.	
500 paletots (bains de mer), toutes grandeurs, qualité extra	$2 00

Et une quantité d'articles trop longue à énumérer.
Toutes nos Marchandises sont marquées en chiffres connus—et une visite à nos magasins Encoignure Ste.-Anne et Vieille Levée, pourra convaincre les plus incrédules de la véracité de notre annonce.
C. LAZARD & CO.,
13avril—1m Coin rue Anne et Levée.

H. BIER,
STOCK BROKER,
No. 32 Carondelet street, back office.
State and City Taxes paid at a liberal discount.
26 juin—1an

J. SAGET, Armurier,
126.......Rue de Chartres.......126

Cheminées de fusil, bien connues, de sa fabrique. Capsules françaises G. D. & F., 1ère qualité. Capsules et Cartouches anglaises E. R. Un lot de Revolvers américains [illegible]

MODES
— ET —
NOUVEAUTÉS.
La MAISON BERRÉS ayant complété son assortiment de printemps, offre aux acheteurs un superbe choix de CHAPEAUX pour dames et enfants, FLEURS, RUBANS, COURONNES pour mariées, communion, etc. CRÊPES, TULLES, BLONDES, SOIERIES, DENTELLES, Guipures, Valenciennes, Cluny et autres, TARLATANE, BRODERIES, GANTS, MITAINES, OMBRELLES, GARNITURES, FRANGES, ROBES de baptême, VOILES pour mariées et autres, ainsi qu'une grande variété de fournitures à l'usage des modistes et couturières. Tous ces articles seront vendus au prix coûtant et au-dessous, vu la dureté des affaires.
AU No 97 RUE ROYALE.

TAMARIN
De première qualité et frais.
A vendre par
FREDERICKSON & HARTE.
Au No 126 de la rue du Canal
Bâtisse Touro.

R. H. SMITH,
Au No. 11 de la rue Poeyfarre, (autrefois Vieille-Levée) entre les rues Commune et Gravier,
Dépôt de Graines de Coton pour planter, David Dickson's, Sutton, Boyd's Prolific, Petit Gulf, Bolivar County, Langdon Buie et autres Graines de choix. A vendre en quantités au gré des acheteurs et à des prix réduits.
1 avril—1m

JOS. BRANDNER.
MARCHAND-TAILLEUR,
34. Rue Bourbon, entre Bienville et Bienvenu.

Propriétés à vendre et à louer.

Bonne occasion.
A vendre pour cause de départ, une GROCERIE ayant une bonne clientèle et située dans un des meilleurs quartiers de la ville pour le commerce en détail. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, coin Conti et Bourgogne.

A vendre pour cause de départ.
Café et Pension Française, connu sous le nom de " Ville de Strasbourg," situé au No 14, de la rue St. Philippe. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
17 avril—1m

A Vendre Pour Cause de Départ.
Une superbe orangerie de plus de 400 orangers [illegible] Nlle-Orléans.

La maison No 100 de la rue Conti, à Louer.
Le rez-de-chaussée peut servir de magasin. Elle a un grand nombre de chambres. [illegible] S'adresser au No [illegible] de la rue de Chartres.

A Louer,
Un beau magasin en briques, à deux étages, situé rue Vieille Levée No 57. Pour plus amples informations, s'adresser à MM. A. Carrière & Co., 46 rue de la Vieille Levée.

Résidence d'été à vendre.
A VENDRE, une jolie résidence d'été, pouvant convenir à une famille qui désire vivre [illegible] Covington, [illegible] Mandeville [illegible]

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HÉMECOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURPIN,
98... Rue Vieille-Levée... 98
GRANDE
Fabrique de Candi.
CANDIS EN BATONS (Médaille avec Premium au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOSENGES, etc.
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs.
GATEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre E. P. Diehl.
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.
10 janv—6f

Consulat de France
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Avis est donné aux ALSACIENS-LORRAINS qui, par l'éloignement du lieu de leur résidence, sont dans l'impossibilité de se présenter à ce Consulat, qu'aux termes d'une décision récente du ministre de la justice, ils ont la faculté de déclarer, par voie de correspondance, leur option en faveur de la nationalité française, et qu'aux reçu de la demande qu'ils en feront à tout agent consulaire de France avec mention exacte de leurs noms, prénoms, profession, date et lieu de naissance, etc., il leur sera envoyé, pour être revêtue de leur signature, le certificat constatant leur déclaration d'option. Le délai pour formuler ces demandes expirera le 30 septembre 1873.
5avril—6f

GOUTTE ET RHUMATISMES!
GUÉRISON RADICALE OBTENUE PAR L'EMPLOI DE
BAINS DE VAPEUR,
pris à l'aide d'APPAREILS SPÉCIAUX, ayant obtenu l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris.
E. GASTIN,
1853 rue Bellais.

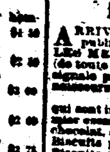
TOUX. RHUMES. ASTHME.
Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du
Sirop Pectoral aux Navets
Préparé et à vendre par
E. LAPLACE, Pharmacien,
22 et 24 Champs-Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.
4 mars—1m. mer. v. dim.

Philippe Baralamente,
Arrivé de Naples, sa ville natale, annonce au public de la Nouvelle-Orléans qu'il vend LES MEILLEURES CRÈMES A LA GLACE (de toute espèce) qui aient jamais été faites ici. Il signale particulièrement à l'attention des connaisseurs ses
BISCUITS NAPOLITAINS,
qui sont incomparables. On n'en mange pas qu'en Italie : Biscuits à la vanille, aux fraises, au chocolat, aux pistaches vertes. Biscuits Italiens. Biscuits parisiens. Biscuits Pompéia à la crème ; Biscuits tedesques—fraises et vanille, vanille et pistaches vertes, chocolat et vanille.
Son salon est au No 7 de la rue Dumaine. Sa carriole napolitaine parcourt les rues. Ses prix sont des plus modiques.
On trouvera chez lui, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, des Limonades glacées et de 2 heures à minuit, toute espèce de Crèmes à la glace et de Biscuits.
13 avril—1m PHILIPPE BARALAMENTE.

RESTAURANT FRANÇAIS
A LA MOBILE.
TENU PAR J. PACTEAU,
(Successeur de Louis J. Brunat)
No 11, Rue Gouvernement, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans.
15 avril—6m

Baie St-Louis.
Mme Vve BERNARD, ayant loué à la Baie St-Louis une maison agréable, pourra y recevoir quelques familles à partir du 15 mai. Les chambres sont bien meublées et la table sera de la part de Mme Bernard l'objet d'un soin tout particulier. Pour les arrangements à prendre, s'adresser rue Conti No 22.

Avis.
Les soussignés ont ce jour formé une société sous la raison sociale BLANCAND, JORDA & CO., pour l'exploitation d'un magasin de gros de marchandises sèches, au No 46 de la Vieille Levée, par acte passé par devant G. Duréau, notaire public en cette ville.
M. Laurent Laconte, en sera, à partir de ce jour, un intéressé dans notre maison.
Nouvelle-Orléans, 14 avril 1873.
G. F. BLANCAND,
J. A. JORDA,
J. TORCOTTE.
14 av—6f

MARCHAND-TAILLEUR.
PAUL BOISSONNEAU,
(Successeur de Paul Pecquier)
140.......Rue du Canal.......140
DRAPS ANGLAIS ET FRANÇAIS et autres articles provenant directement des fabriques européennes. Coupe élégante et rapide. Confection selon la dernière mode.
10 avril—3m—[illegible]

Mme RENAUD-LEPETIT,
Modes, Chapeaux et Coiffures,
ASSORTIMENT DE FLEURS.
La seule maison où l'on confectionne les véritables BONNETS NORMANDS pour enfants.
Ordres de la campagne promptement exécutés.
60 rue Royale.

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULON,
No 52...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 52,
Enseigne Bienville,
Manufacture à Vapeur de :
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de :
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, etc.
Nouvelle-Orléans.

Chaux de l'Alabama.
Je reçois constamment de la célèbre chaux de Shelby (Alabama) et la vend franco à très bas prix.
SAMUEL JAMISON,
seul Agent,
1 av—3m au No 69 de la rue Carondelet.

ATTENTION !
Grand Déballage !
G. MONIÉ, No 54 rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une quantité considérable de PARFUMERIES, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que : Piesse, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.
— Aussi —
Peignes, Brosserie, Articles de Toilette. Beau choix de Jumelles de marine et de théâtre. Bouteilles de qualité supérieure. Savon de laitue extra à la botte. L'incomparable Poudre de Riz de St. Jean. Un lot de Parapluies sans pareils. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.
GROS ET DETAIL.

COLD CREAM
RACINE CALIFORNIENNE.

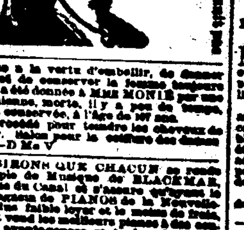

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver la femme toujours jeune. Elle a été donnée à Mme MONIÉ par une dame californienne, morte, il y a peu de temps, parfaitement conservée, à l'âge de 107 ans.
Nouveau procédé pour teindre les cheveux de toute couleur. Salon pour la coiffure des dames.
7 nov—1an—D Me V

Nous désirons que chacun se rende au Temple de Musique de BLACKMAR, No 221 de la rue du Canal et s'assure qu'aucune des plus grands magasins de PIANOS de la Nouvelle-Orléans, le plus faible loyer et les moins de frais, BLACKMAR vend les meilleurs pianos à des conditions plus avantageuses et à plus bas prix que aucun autre maison.

Maryland Club
WHISKY RYE PUR,
DE HUIT ANS.
Seuls propriétaires :
CAHN, BELT & CO.,
Successeurs de Martin Belt & Co.
DISTILLATEURS,
QUI FONT DE LA PRÉPARATION DU RYE WHISKY UNE SPÉCIALITÉ.
Maison établie en 1833, dans la ville de Baltimore.
John Hawkins,
Seul Agent à la Nlle-Orléans, Lne.
Au No 102 de la rue de la Commune.
25 mars—1m—PP—D.Me.V

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE
NORMAN & REISS — Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.
[illegible]
RUE VIEILLE-LEVÉE:
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.
Sirops de Fruits
FRAISES
FRAMBOISES
MURE
GROSEILLE
LIMON
ORANGE
ANANA
ORGEAT
GINGEMBRE
NECTAR
CRÈME
BANANE
VANILLE
ROSE
SALSEPAREILLE
NATUREL
MEAD
VINAIGRE
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée
[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 22 AVRIL—CLASSE No 95.

24	29	76	40	16	55	30	59	36	25	63	49	37

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les [illegible]

AVIS.
TAXES ET LICENCES.
Je me charge du paiement des LICENCES de Ville et d'Etat de tout genre. Aussi du paiement des TAXES d'Etat, et j'accorde un escompte. [illegible]
E. NAUTRE,
No. 7, rue Bienville.

Taxe de Ville de 1873.
DÉPARTEMENT DES FINANCES,
Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 17 avril 1873.
Le temps pour le paiement des taxes de ville, à 4 pour cent, a été prolongé jusqu'au 31 de ce mois, inclusivement.
LOUIS SCHNEIDER,
Administrateur des Finances.

City Taxes of 1873.
DEPARTMENT OF FINANCE,
CITY HALL,
New-Orleans, April 17, 1873.
The period in which City Taxes can be paid at 4 per cent discount has been extended to [illegible]
LOUIS SCHNEIDER,
Admr. of Finance.

Taxes.
Nous sollicitons des ordres pour le règlement des taxes de ville de l'année courante et des taxes arriérées. [illegible]
J. L. & E. H. LEVY, Courtiers,
Au No. 126 de la rue Gravier.

Graines de Coton, choisies et de toutes les variétés, pour Planter ;
Engrais de toute espèce.
A vendre par
WM. M. PINCKARD,
Successeur de STEELE, PINCKARD & CO.,
Au coin des rues Commune et Tchoupitoulas,
Nlle-Orléans.

AVIS AUX EXPEDITEURS.
AUCUN RETARD QUELCONQUE A CAUSE DES GLACES ET DES BASSES EAUX.
Arrivée à temps des Points de l'Ouest via Cairo.
Connaissement pour tous les points, aux bureaux du
Chemin de Fer Central de l'Illinois,
No. 29 de la rue Carondelet.
JAMES T. TUCKER,
Agent Général.

Avis.
La société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison GEO. McGIBBON & CO., a été dissoute d'un commun accord, et toutes procurations qu'elle a données sont formellement révoquées.
Les soussignés continuent les affaires dans cette ville, au coin des rues Canal et Bourbon, sous la raison McGIBBON, ALLYN & DUBOIS.
GEO. McGIBBON, Nouvelle-
WM. T. ALLYN, Orléans.
THEO. DUBOIS, à New York.
Nouvelle-Orléans, 10 avril 1873.

Avis au Public.
Une MACHINE (Bossier Dix) accomplissant tous les travaux nécessaires à la culture du [illegible] Le Public et les Planteurs [illegible] FAIR GROUNDS.

R. B. MANNION,
30....... RUE CARONDELET....... 30
— Nouvelle-Orléans —
Emet des lettres de crédit pour voyageurs sur :
MM. N. M. Rothschild & Sons .... Londres ;
de Rothschild Frères .... Paris ;
M. A. de Rothschild .... Francfort ;
[illegible]

MAISON D'ACCOUCHEMENTS,
136 rue des Remparts, entre St-Pierre et Orléans.
Mme E. BAUDRY, accoucheuse des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, et exerçant en Louisiane depuis 21 ans, informe respectueusement sa clientèle qu'elle vient de régulariser [illegible]
H. BAUDRY.

Moustiquaires
DE TOUTES DIMENSIONS, BIEN COUSUES ET EN BON ORDRE.
[illegible]
Rue de Chartres, entre St. Louis et Conti.

Cigares de la Havane et du Pays,
ASSORTIMENT DE LA HAVANE ET DU PAYS.
En un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer à bas prix, chez
ED. L. ZELL & CO.,
Coin des rues Canal et Carondelet.